

Septembre 2021

Le p'tit Taillebourgeois



Bulletin Municipal
Part in English
n° 105



Sommaire

Directeur publication

Pierre Texier

Conception/mise en page

Marie-Claude Cubillo

Photos

Pierre Texier, J-F Weill dit Morey, Philippe Ganthy, Daniel et Myriam Arroyo-Bishop, Marie-Claude Cubillo, Associations

Merci à tous les membres de la Commission Bulletin Municipal pour leur investissement

Christine Texier, Sylvie Albert
Marie-Claude Cubillo, Aude
Mathieu, Pierre Texier

Traduction en anglais

Gillian Broome

Imprimé par Primus-Print

Sommaire	2
Au Fil de la Vie	3
Editorial de M. Le Maire	4-5
Infos Municipales	6
Vie Municipale	7-20
Soirée du 6 août - Photos	7-8-9
Sous les thèmes	10
Taillebourg dans les romans	11
Journées du Patrimoine	12-13-14
Panneau Pocket	15
Fermeture Trésorerie	16
Permanences Finances Publiques	17
Démarches Administratives France-Services	18
CIAS	19
Cyclade	20
Vie Associative	21-23
ASST Section Gym	21
Association Agrée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique La Gaule Charentaise	22
Association Les Baladins	23
Part in English	24-25-26-27
Commissions,Syndicats	28
Renseignements Utiles	29
Artisans,Commerçants, Services	30-31

NAISSANCES

BREGER GABORIEAU Marius né le 31-05-2021

BAILLARGUET Léon né le 13-08-2021



MARIAGE

VEZZOSO Karina et MICHAUD Pascal le 05-06-2021

DÉCÈS

HENRY Charles Louis décédé le 17-04-2021



Editorial de M Le Maire

Malgré un contexte pénible et des difficultés d'organisation, la municipalité a décidé de maintenir les activités estivales pour les Taillebourgeoises et les Taillebourgeois dont notre feu d'artifice du 15 Juillet qui est devenu maintenant un incontournable.

Puis, le 6 août, la 2ème édition de « Jazz in Taillebourg », qui a rassemblé quelques 120 personnes munies de leur « pass sanitaire », conformément aux directives nationales. Bien sûr, cela n'a pas permis d'atteindre la fréquentation de 2019 avec 300 personnes, mais l'important pour nous c'est de maintenir du lien social dans notre village.

Nous sommes également fiers d'annoncer le succès toujours grandissant de notre Camping-Car Park. Fin août, nous avons atteint 1100 nuitées, ce qui dépasse déjà le résultat de toute l'année 2020. Les retombées économiques pour Taillebourg ne sont pas négligeables, car la publicité pour nos commerces est largement développée par les commentaires sur le site du Camping-Car Park.

En récompense de cette volonté de promouvoir et d'entretenir notre village, la Région « Nouvelle Aquitaine » vient de choisir Taillebourg comme « site phare » de la Région pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine de Septembre 2021.

Mais malgré tout ça, il nous faut déplorer toujours les incivilités du quotidien et notamment, les dépôts sauvages d'ordures ménagères. Les plaintes sont nombreuses et le spectacle est effectivement affligeant.



Nous rappelons toutefois à qui veut bien l'entendre que la compétence du ramassage des ordures ménagères relève de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge dont la gouvernance a été réélue avec 80% des voix (en comptant les 60% d'abstention qui ne souhaitent visiblement pas que cela change.....).

Si nous ne sommes pas comptables de ces dysfonctionnements, nous avons toutefois la possibilité de poser certaines questions à notre gouvernance et c'est dans ce sens que j'ai demandé aux citoyens qui se plaignent des odeurs et des débordements de poubelles de faire des demandes écrites, par site de ramassage, pour des suppressions éventuelles de petites zones au profit de zones plus grandes, plus éloignées des habitations, mais pas trop éloignées en même temps (sur l'exemple de la zone du champ de foire).

Malheureusement, la majorité des courriers de mécontentement proposent toutefois de ne pas supprimer les poubelles à proximité, mais plutôt de les « pousser » plus loin, en face du voisin

Rappel des contacts pour la compétence :

Vals de Saintonge Communauté (Accueil : 05 46 33 24 77 - 55 rue Michel Texier BP50052 St-Jean d'Angély cedex 17413)

Editorial de M Le Maire

Quelques mots aussi sur les demandes toujours plus nombreuses d'aides sociales et sur l'inconséquence du comportement de certains bénéficiaires de ces aides sociales au regard du vrai coût des choses et de la valeur de l'argent en général.

Une récente revendication sollicite la cantine à 1 € le repas dans le cadre de la « tarification sociale » !

Monsieur GANTHY, vice-président du SIVOS, explique le projet de « tarification sociale » :

« Suite à la demande évoquant la tarification sociale des cantines, madame la Présidente explique que cette mesure est proposée par la délégation interministérielle pour prévenir et lutter contre la pauvreté. Cette tarification progressive est calculée sur la base des revenus ou du quotient familial (QF).

Madame la Présidente indique que pour l'Etat, le coût moyen d'un repas servi à la cantine scolaire est de 7,50€. Pour notre SIVOS, il est de 7,93€. Le tarif facturé aux usagers est de 2,50€ par repas, le reste est à la charge du SIVOS.

Elle précise que pour les familles qui paieraient le tarif minimum, la prise en charge maximum de l'état serait de 3 € au travers d'une convention pluriannuelle entre le SIVOS et l'Etat qui s'engagerait à verser une aide pendant 3 ans sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale.

Pour mettre en place cette nouvelle tarification, le conseil doit délibérer sur différentes tranches de tarif de la cantine. Pour cela il faudrait un minimum de 3 tranches et jusqu'à 5 tranches.

Par exemple pour une tarification à 3 tranches, il faudrait une tranche inférieure à 1 €, une tranche intermédiaire, et une tranche au coût réel moyen soit 7,50 €.

Après discussion sur le nombre de tranches entre 3 et 5, les seuils de basculement d'une tranche à l'autre, le coût que représente le suivi administratif des QF de chaque famille, le montage de la convention avec l'état pour 3 ans et le tarif maximum de 7,50 € que pourrait payer certaines familles, le conseil décide de renoncer à cette mise en place et propose de rester sur la tarification unique actuelle. »

2.50 €, c'est le coût du repas en nourriture (hors frais de salaires, eau, gaz, électricité, assurances, contrôles de sécurité des installations, etc.)

Quant à moi, je vous fais part d'un autre chiffre :

« **32** » pour l'année scolaire 2020-2021, c'est le nombre de vêtements abandonnés aux porte-manteaux, sous le préau de l'école, et constaté par les élus du SIVOS lors de la visite de mise en place des travaux d'été.



Bien cordialement, bel automne à Taillebourg,

Le Maire

Nous espérions comme vous tous, que ce nouveau bulletin serait celui qui annoncerait une vie normale retrouvée. Et bien, non ce n'est pas encore gagné, il va falloir prendre son mal en patience, encore et encore !

Cette période où nous sommes contraints de faire des choix de vie, voir combattre nos idées, notre liberté, pour un virus et ses variants qui meurtrissent le monde entier, nous divisent. Certes ces vaccins proposés, voir obligés à travers le pass-sanitaire, ont été rapidement trouvés et mis à disposition, mais combien de personnes doivent perdre la vie pour que chacun prenne ses responsabilités. Des épidémies, le monde entier en a connu et de très graves avec beaucoup de décès, mais c'était à une autre époque, celle où les épidémiologistes, le premier, peut-être Hippocrate, n'avaient pas encore tout le savoir et l'expérience acquis au fur et à mesure des siècles et des pandémies !

Nous pouvons être pour ou contre les vaccins, bien que certains soient obligatoires, mais, lorsque la vie d'autres personnes est menacée à cause de nous, là, il faut peut-être se poser sérieusement les bonnes questions. Cette réflexion, n'engage que moi !

Au début de cette pandémie, lorsque le gouvernement a parlé de vaccin, j' ai clamé que ce serait sans moi, que je rentrerais dans la résistance ! Pourquoi ?

Petite histoire : En 1997, mon fils âgé de 5 mois recevait son vaccin contre Haemophilus influenzae Type B (Hib). Celui-ci protège contre les infections bactériennes causées par Hib, telles que la pneumonie et la méningite. Pour la méningite purulente ou inflammatoire, même en administrant des antibiotiques, celle-ci entraîne dans 1 cas /10 des séquelles graves et irréversibles, surdité, handicap physique ou mental ou même la mort. Devinez quoi! Deux jours après mon fils, hospitalisé en urgence, était diagnostiqué: Méningite! Tiens bizarre ! Une semaine entre la vie et la mort, un mois d'hôpital, résultat : surdité profonde bi-latérale, je rajouterais, seulement ! Quant au corps médical : explications divergentes !

Désolée de vous raconter une partie de ma vie, seulement pour vous expliquer que j'avais de bonnes raisons de dire non au vaccin. Seulement celui que mon fils avait reçu, ne concernait que lui, celui «anti-Covid et plus si affinité» nous protège des formes graves et surtout diminue également la transmission du virus et permet donc de protéger notre entourage, surtout les personnes les plus fragiles. Nul est devin, à long terme, ce vaccin peut-il entraîner des séquelles ? Notre vie et celle des autres est trop courte pour perdre déjà notre liberté. Vivre sans masque, sans contrainte, n'est-ce pas cela retrouver une vie normale, si chère à tout le monde !

Pour ce qui est de notre commune, le feu d'artifice a rencontré encore un vif succès, nous avons maintenu notre soirée «Jazz in Taillebourg» malgré les contraintes sanitaires, vaccinés ou testés ok, les autres, dehors ! Ségrégation !!! Article et photos plus loin dans votre lecture !

Les Journées du Patrimoine annoncées, auront lieu le weekend du 18 et 19 septembre. Notre village a été choisi par la région comme «village phare». De nombreuses animations sont prévues. Nous mettons tout en œuvre pour vous faire vivre des moments forts.

En accord avec la municipalité de Annepon, nous ne ferons pas le repas des anciens en octobre. Comme l'an passé un colis sera livré avant noël. Nous sommes désolés, mais nous pensons qu'il est encore prématué de faire cette journée..

Vie Municipale

Malgré un temps maussade et le pass-sanitaire obligatoire pour les bénévoles et le public, nous avons maintenu notre soirée « Jazz in Taillebourg » 2ème Edition 2021

Ce fut deux jours, sans compter le temps passé en amont, à préparer le site, avec l'angoisse du temps et de l'incertitude du monde attendu..

Cette année, nous avons misé sur le groupe musical ORACASSE, labellisé par le département de la Charente-Maritime qui nous octroi 50% sur le montant de leur prestation, pour la restauration : un food-truck « O'Soleil Thaï », l'association des Baladins du Comté de Taillebourg avait mitonné des moules-frites, la buvette était quant à elle tenue par l' association de pêche « La Gaule Charentaise »

19h30 ouverture des portes, à l'entrée, un vigile, car nous sommes toujours en plan vigie-pirate, deux élus pour flasher les pass, et les premières personnes arrivent, celles-ci viennent de Fouras, qui l'eut cru ! Pas de pluie annoncée ! Tranquillement mais sûrement, 120 personnes environ sont venues ce soir là ! Certes c'est un tiers de notre soirée 1ère édition 2019, mais vu le temps incertain, vu les contraintes sanitaires, et bien nous avons été très heureux de recevoir tout ce public, dont beaucoup de Taillebourgeois, et nous les en remercions.

ORACASSE a su enthousiasmer tout ce petit monde avec leurs musiques de la Nouvelle-Orléans et des Antilles et les points de restauration et buvette ont pu régaler et désaltérer les papilles.

Espérons maintenant, que la 3ème édition, sera moins contraignante, sous le soleil et ensuite un ciel étoilé, où il fera bon se poser autour d'une table ou d'un touret en écoutant un bon orchestre et pourquoi pas en faisant quelques pas de danse !

Merci aux associations, au food-truck, à tous les bénévoles, aux musiciens, à la municipalité, au département et bien sûr au public. La suite en photos !



M-C C

Vie Municipale



Vie Municipale



Vie Municipale

Sur le thème : Nos agents ont du talent.....



Les chemins piétons

Le panneau de basket



Le portail de l'école

Sur le thème : Les résultats de la gestion différenciée au travers de la «Trame Verte et Bleue»

Un essaim d'abeilles sur les murs
du château, au-dessus du verger

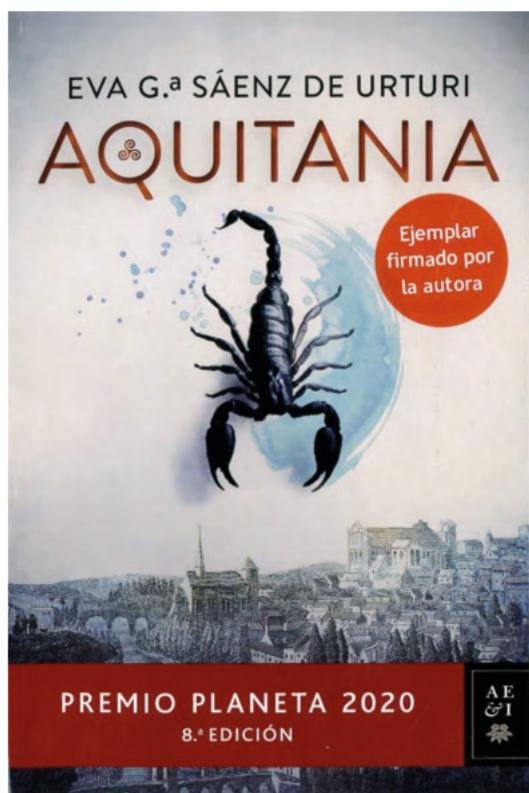


TAILLEBOURG DANS LES ROMANS

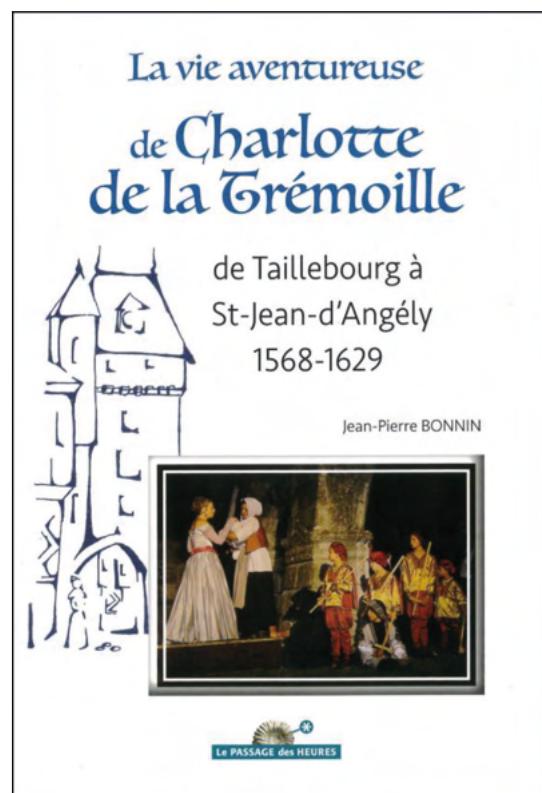
Depuis des siècles, Taillebourg, ses seigneurs, ses batailles... inspirent tous types d'artistes : troubadours, peintres, poètes... Et ce n'est donc pas étonnant de retrouver à nouveau « Taillebourg » dans deux livres publiés récemment, deux romans qui mettent à l'honneur deux femmes, Aliénor d'Aquitaine et Charlotte de la Trémoille. Malgré quelques libertés ou imprécisions historiques, ils feront le bonheur des amateurs de thrillers historiques et des hispanophiles (en attendant la traduction en français d'Aquitania).

Bonne lecture !

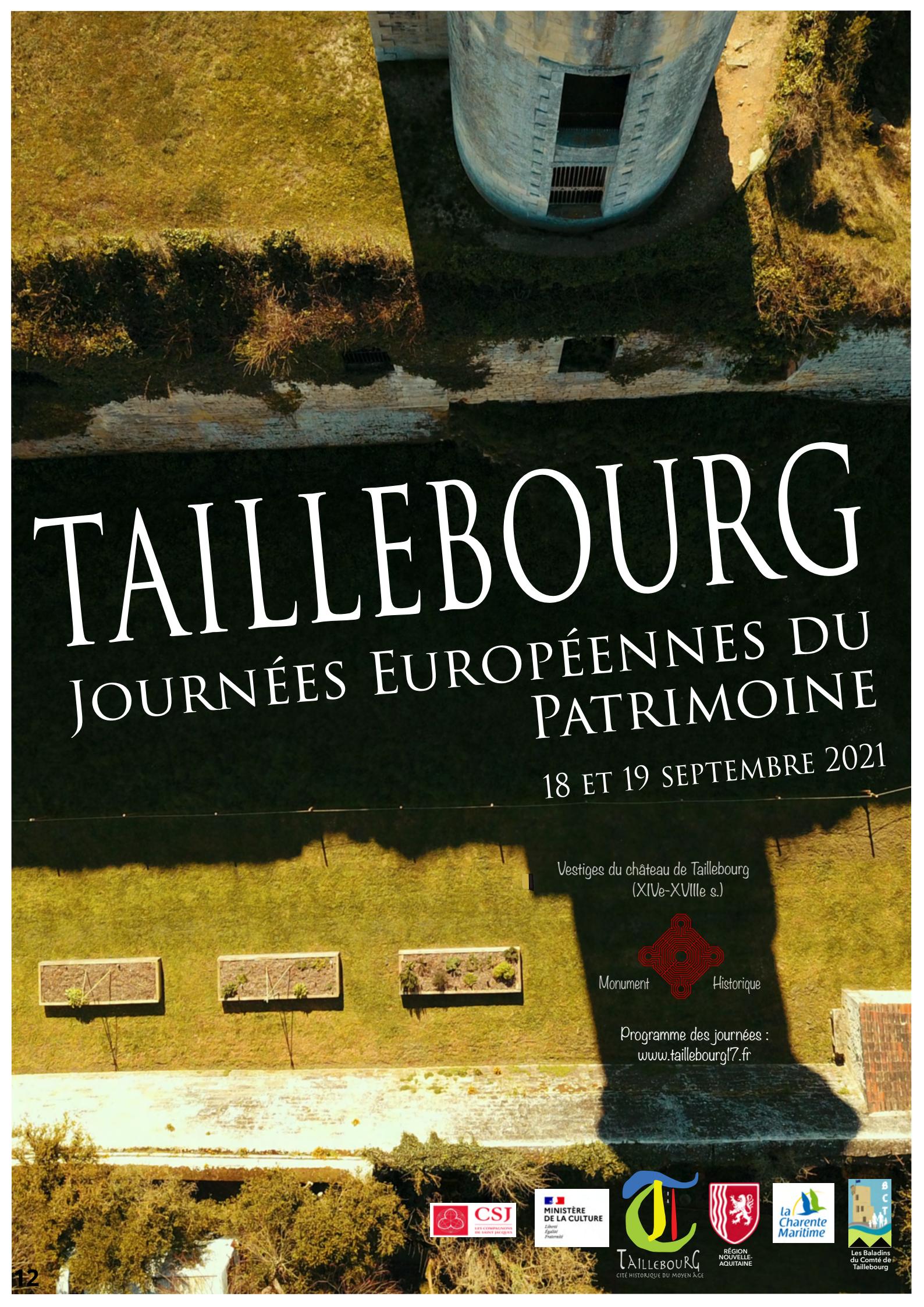
M. Arroyo-Bishop



AQUITANIA, Prix Planeta 2020 - grand prix espagnol (le mieux rétribué du monde pour des romans inédits), dont le jury est composé d'importantes personnalités du monde des lettres. Ce thriller historique raconte une partie de la vie d'Aliénor d'Aquitaine au 12^e siècle, de ses 13 ans à son retour de la deuxième croisade en 1149. Le chapitre 13 « Lit des Rois » relate la nuit de noces au Château de Taillebourg en 1137.



L'Angérien Jean-Pierre Bonnin, raconte l'histoire de **Charlotte Catherine de la Trémoille**, comtesse de Taillebourg, mariée à la chapelle du château de Taillebourg avec Henri I^{er} de Bourbon, prince de Condé. En pleine guerre de Religion, l'auteur « balade » le lecteur entre la grande et la petite histoire, avec duels, batailles, traités, trahisons, amantes et maîtresses, complots, rois et reines ...



TAILLEBOURG

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

Vestiges du château de Taillebourg
(XIV^e-XVIII^e s.)



Programme des journées :
www.taillebourg17.fr





Samedi 18 et
dimanche 19
septembre
2021

10h - 18h30

Parc du
Château



PHARE SUR LA CHARENTE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2021, Taillebourg a été choisi « Site Phare » par la Région Nouvelle Aquitaine.

Il fait ainsi partie des trois sites sélectionnés au niveau régional pour la mise en valeur de leur patrimoine. Une belle occasion pour faire découvrir notre beau village aux amateurs de sites remarquables !

Sous le thème national des Journées, « Patrimoine pour tous - Ensemble, faisons vivre le patrimoine », nous vous invitons à venir participer à cet événement. Les équipes de la municipalité, de la Région, ainsi que les Baladins du Comté de Taillebourg, Les Compagnons de Saint-Jacques, les Bouquinistes de Saintonge et les bénévoles de la Commission Patrimoine, seront mobilisés pour vous concocter un large programme d'activités :

- *Déambulations théâtralisées évoquant l'histoire de Taillebourg en lien avec la Charente*
- *Exposition « Au fil de l'eau : le patrimoine des rivières en Nouvelle-Aquitaine »*
- *Visite du chantier de restauration du château et de l'atelier de taille de pierre*
- *Expositions sur l'histoire et le patrimoine de Taillebourg*
- *Initiation à la sculpture sur pierre pour les enfants (le samedi)*
- *Mémoires récitées de la vie des anciennes orphelines au parc du château*
- *Tirs au trébuchet. Avec la présentation de la reconstitution d'un nouvel engin*
- *Balade libre dans le fossé pour découvrir le jardin « Marie de Valois »*
- *Marché aux Livres - Association des Bouquinistes de Saintonge et d'Aunis (le dimanche)*

Buvette associative sur place

Entrée gratuite - Pass sanitaire exigé

Programme définitif et modalités de visite sur : www.taillebourg17.fr

A la Une de l'Inventaire régional : « Taillebourg, un port, des ponts et une chaussée insubmersible »

Particulièrement riche dans notre région, le patrimoine architectural, mobilier ou immatériel, est un facteur important de développement culturel, social, touristique et économique des territoires. C'est pourquoi la Région conduit depuis des années une politique volontaire en faveur de sa valorisation : de l'étude scientifique à la médiation, en passant par la restauration de monuments historiques, le soutien de grands organismes régionaux et l'acquisition d'œuvres pour les musées. **Le Service Patrimoine et Inventaire** est chargé de mettre en œuvre ces actions, au cœur desquelles l'inventaire du patrimoine culturel.

L'inventaire général du patrimoine culturel

Depuis 50 ans, les opérations d'inventaire ont permis de constituer une importante documentation sur près de 61 000 édifices et objets, dans plus de 800 communes de la région. Afin de partager avec les habitants ces connaissances sur leur histoire et leur patrimoine, le service réalise de nombreuses actions de médiation et de valorisation : ouvrages, conférences, expositions empruntables gratuitement, découvertes et publications en ligne, ainsi que des projets numériques innovants.

Dans le cadre de l'étude d'inventaire du patrimoine lié à l'eau dans la vallée de la Charente, **Taillebourg** a fait l'objet d'un dossier en ligne sur le site Internet de la Région Nouvelle-Aquitaine, réalisé par **Pascale Moisdon**. Vous y trouverez différents thèmes richement documentés et illustrés :

- Le port de Taillebourg
- Le bac et passage d'eau de Taillebourg
- L'ancien pont de Taillebourg (détruit)
- La chaussée Saint-James
- Le pont mobile de Taillebourg (détruit)
- Le pont Boyard
- Le nouveau pont de Taillebourg
- Le viaduc de la Charente



Pont mobile de Taillebourg (détruit) - Le pont détruit à la fin de la Seconde Guerre mondiale.
Pont mobile de Taillebourg, © Région Nouvelle-Aquitaine,
Inventaire général du patrimoine culturel

Adresse Internet :

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/vallée-de-la-charente/323-découvertes/1284-taillebourg-un-port-des-ponts-et-une-chaussee-insubmersible>

Panneau Pocket

Panneau Pocket is a new application giving immediate information concerning the commune. (EG; info at the time of the recent flooding.

Notamment pour recevoir l'actualité en temps réel de vos communes préférées !

PANNEAUPOCKET
Informé et Alerte les habitants

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE !

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Nº1 en France

Mettez en favoris votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur

PLAY STORE APPSTORE APPGALLERY

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur ❤ à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

Cet outil a été très apprécié de nos concitoyens qui l'avaient téléchargé pendant la période des inondations. Ils ont reçu diverses infos importantes durant cet épisode concernant les dispositions mis en place sur notre commune. Mis à part les alertes, qui nous l'espérons, ne seront qu'exceptionnelles, vous pouvez être prévenu d'un évènement festif ou autre, d'informations préfectorales, de travaux, etc.....

A vous de mettre en favori les communes dont vous désirez recevoir des informations, cela peut-être très pratique lors de vos vacances, vous ne raterez plus les manifestations festives des villes ou villages sur votre route !

La Gendarmerie de Saint Jean d'Angély vient de s'en équiper. En tapant : "Gendarmerie COB de Saint-Jean-d'Angély 17400" vous pourrez recevoir des informations sur les différents services proposés, protection du domicile lorsque vous prenez vos vacances, pré-plainte en ligne, fraude à la carte bancaire, signaler un contenu suspect ou illicite sur internet, etc.....

A vous de jouer, téléchargez cette application gratuitement, elle vous informe et vous alerte, que ce soit sur votre smartphone, sur votre tablette, sur votre ordinateur, sans création de compte et surtout sans publicité!

IMPORTANT: PDF Emanant de la TRESORERIE DE ST SAVINIEN

Fermeture Trésorerie de Saint-Savinien au 1^{er} septembre 2021

À compter du 01/09/2021, la Trésorerie de Saint-Savinien fermera définitivement ses portes et les services de la DGFIP seront transférés comme suit :



- au **Service Gestion Comptable à St Jean d'Angély** qui assure une mission d'accueil des redevables de cantine scolaire, loyers et autres produits à payer à la commune après réception d'une facturation : encaissement, réclamation, délais de paiement.

Adresse postale : 1 PCE DU PETIT CHAMP - CS 19703 - 17415 SAINT-JEAN D ANGELY CEDEX

Coordinnées téléphoniques : 05 46 32 02 10

moyens de paiement :

- paiement en numéraire ou carte bancaire: nouveau dispositif de paiement auprès des buralistes agréés (voir article explicatif ci-dessous).
 - par carte bancaire au guichet du nouveau Service Gestion Comptable, ou par téléphone
 - par chèque
 - et TIPI ou PRÉLÈVEMENT.
-
- au **SIP (Service des Impôts aux Particuliers) de SAINTES** qui permet aux contribuables d'effectuer les démarches concernant l'impôt sur les revenus (déclarations, informations sur le prélèvement à la source, paiements et réclamations...) ainsi que les demandes de renseignements sur la taxe d'habitation et les taxes foncières, la redevance TV.

- au **SIE (Service des Impôts aux Entreprises) de Saintes** : pour toutes les démarches destinées aux professionnels et les entreprises.

Adresse postale et coordonnées téléphoniques pour ces 2 sites:

4, Cours Charles de Gaulle - CS 70314 - 17108 SAINTES CEDEX

tél : 05 46 96 51 00

adresses e-mails: sip.saintes@dgfip.finances.gouv.fr ou sie.saintes@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau dispositif de paiement pour vos factures de cantine

À compter du 1^{er} septembre 2021, les encaissements en espèces au Service Gestion Comptable de St Jean d'Angély seront supprimés et aucun règlement ne pourra être accepté en mairie.

Cependant, un nouveau dispositif a été mis en place en accord avec le Trésor Public :



- le **DATAMATRIX**: grâce au QR CODE , dorénavant présent sur votre facture de cantine, vous avez la possibilité de payer chez un buraliste agréé (**sur la commune de BORDS : le Bar-Tabac « Au P'tit Borniquais » est buraliste-partenaire agréé**).



En pratique, l'usager doit se rendre chez un buraliste-partenaire agréé, qui dispose d'un équipement permettant de scanner les factures. Cette reconnaissance effectuée, le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager, soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 euros, soit par carte bancaire sans limitation de montant. Le buraliste remet alors au redevable un justificatif de paiement, pouvant mentionner son identité s'il le souhaite.

Le paiement est automatiquement enregistré par les services de la DGFIP le lendemain ou le surlendemain du règlement chez le buraliste.

Vous pouvez également régler vos factures des impôts, amendes ou autres factures de service public disposant du QR CODE sur la facture.

Commune de TAILLEBOURG : Le Tabac-Presse « La Civette » est buraliste-partenaire agréé

(Pour toutes factures provenant des Impôts : cantine, amendes ou autres)

PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

À compter du **8 septembre 2021**

un agent des Finances publiques
vous accueillera

les mercredis après-midi de 14h00 à
16h45

dans les locaux de la Mairie
de Saint-Savinien
(16 rue Bel-Air)

Y sera assuré un accueil généraliste comprenant les services suivants :

- informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement des produits locaux,
- accompagnement numérique pour les démarches en ligne,
- aide à la déclaration des revenus,
- aide à la gestion du prélèvement à la source,
- informations sur les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière),
- faire une réclamation contentieuse,
- déposer une demande de remise gracieuse ou de délai de paiement,
- accompagnement au paiement en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers, amendes),
- aide pour l'achat en ligne de timbres fiscaux.

Besoin d'aide
pour effectuer vos
**démarches
administratives ?**



On va les faire ensemble
grâce au réseau
France services

Rendez-vous dans les accueils physiques
présents dans tout le département
de la Charente-Maritime.



Nouveau !

La Ligne Directe



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Elle prend
le relais des
points d'accueil
par téléphone
du **lundi**
au **vendredi**
de 16h à 20h

appelez-nous au

05 46 001 001

Un service proposé par la **préfecture de la Charente-Maritime**



CONCILIATEURS DE JUSTICE

Depuis le 17 Mars 2021, les communes dépendant de St Jean d'Angély ont à nouveau 2 conciliateurs de justice.

En effet, le premier président de la cour d'appel de POITIERS vient de nommer Christelle GUILLEMETZ et Martine HOURDE, conciliateurs de justice, auprès du tribunal de grande instance de Saintes.

En tant qu'auxiliaire de justice, le conciliateur intervient gratuitement. Il tente de régler à l'amiable les litiges de la vie quotidienne comme des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends entre les propriétaires et les locataires ou locataires entre eux, des litiges de la consommation. Les lois récentes ont renforcé le rôle des conciliateurs de Justice pour favoriser le traitement amiable des conflits (loi de modernisation de la justice du 21e siècle (J21) et plus récemment la loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice. Le recours aux conciliateurs est ainsi devenu obligatoire pour les demandes de paiement d'une somme n'excédant pas 5 000 € ou lorsque la demande est relative à un différend de voisinage.

Le conciliateur peut être sollicité directement par l'une ou l'autre partie ayant un différent, ou par le juge d'instance.

Renseignements :

Pour joindre le conciliateur de justice, il convient de prendre rendez-vous auprès du CIAS de St Jean d'Angély au 05 46 59 18 33. Les permanences se tiennent, les 1^{er} et 4^e mardi et 3^e mercredi de chaque mois, de 14h à 17h. Les habitants peuvent également envoyer un courriel explicatif à cias@valdesaintonge.fr

.

Que faire de nos DÉCHETS VERTS ?



ZÉRO DÉCHET
DÉCHETS VERTS
cyclad

92 kg

par habitant en 2020

13 600 t

déchets verts réceptionnées dans les 23 déchetteries de Cyclad

Une ressource plutôt qu'un déchet

Ces déchets verts sont compostés mais ils peuvent tout à fait rester dans votre jardin pour conserver sur place la richesse de la matière organique.

C'est un gain de temps, un gain d'argent et un geste éco-responsable.

DÉPOTS SAUVAGES ET BRÛLAGE SONT INTERDITS

Les dépôts sauvages devant les déchetteries ou ailleurs sont interdits, l'amende peut s'élever jusqu'à 1 500 euros : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963>

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. C'est dangereux pour au moins trois raisons : risques d'incendie, d'accidents de la circulation et pour la santé.



contact@cyclad.org
05 46 07 16 66
cyclad.org
 @cyclad17

3

GESTES ZÉRO DÉCHET

LE MULCHING

C'est laisser la tonte sur place. Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol gratuitement. Il suffit de tondre sans le bac de ramassage et un peu plus souvent.



LE COMPOSTAGE

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes. Déposez vos tontes progressivement dans le composteur (par couche de 10 cm) ou faites-les sécher à proximité pour alterner déchets de cuisine et tontes séchées. Elles apprécieront d'être mélangées avec du broyat de branches.

Tous les autres déchets de jardin peuvent être déposés dans le composteur.

LE PAILLAGE

C'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de réduire la pousse des mauvaises herbes, de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol. Vous pouvez déposer directement vos tontes au pied des plantations et des haies.



Comment broyer les petits branchages à la tondeuse ?

Étendre les déchets sur le sol et passer la tondeuse en surélevant les roues avant. Puis, avancer sur le tas en les baissant progressivement. Répéter l'opération.



Chères amies sportives



Photo d'archive

Après les vacances d'été les cours de gym seront de nouveau dispensés

- A la salle des fêtes de Taillebourg
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 sauf pendant les vacances scolaires.

En principe **il est prévu que les cours de gym reprennent le jeudi 9 septembre** mais avec la pandémie il faut s'attendre à de mauvaises surprises.

Les anciennes adhérentes attendent avec une certaine impatience de pouvoir recommencer à faire du sport. C'est dire à quel point les cours de Nathalie notre animatrice sportive diplômée sont appréciés

Pour celles n'ont jamais fait de sport ou bien qui ont cessé d'en faire il ne faut pas hésiter plus longtemps : une séance d'essai gratuite vous aidera à prendre une décision. Vous pouvez venir avec une amie ou même plusieurs.

Nos cours c'est la forme dans la bonne humeur !

Renseignements:

Marie Claude 05 46 98 30 84
Sylvia 06 52 43 39 66



AAPPMA

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
La Gaule Charentaise



Amis pêcheurs, bonjour,

Nouveau bulletin municipal et nouvelle année blanche pour nos animations ! Mais pas pour notre page !

L'association a participé à la soirée Jazz du 6 août organisée par la municipalité. Quatre de ses membres ont tenu la buvette. Merci à eux. Un petit bénéfice en a été retiré.

A ce jour nous sommes à une près, au même nombre de cartes acquise par les pêcheurs en 2020. Le principal, n'est-il pas que vous puissiez aller vous détendre au bord de l'eau !

Quelques photos souvenirs !



Pour nous contacter:

Notre site www.lagaulecharentaise17.fr

Notre e-mail lagaulecharentaise@gmail.com

Facebook www.facebook.com/lagaulecharentaise

Notre siège 68 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg





Cette année encore les projets de l'association des Baladins du Comté de Taillebourg ont été perturbés en raison de la situation sanitaire. En effet avec la mise en place du Pass Sanitaire depuis le 21 juillet, nous avons dû annuler à contre cœur la soirée repas/concert avec le groupe Lo Roch qui devait avoir lieu le 23 juillet. Cette décision a été difficile à prendre, mais la situation trop contraignante ne nous permettait pas d'organiser la soirée dans des conditions optimales. Cependant afin de rester motivés et être ensemble, les bénévoles ont été invités à se retrouver autour d'un repas improvisé. L'association remercie Chloé Olivier, qui dans le cadre de son stage s'est chargée de l'organisation et de la communication de cette soirée. Cela a été beaucoup de travail pour elle et avons partagé sa déception lors de l'annulation.

Mais les Baladins savent aussi répondre présent quand ils le peuvent, et nous avons pu participer à une très belle soirée Jazz organisée par la Mairie de Taillebourg le 06 août, où nous avons eu le plaisir de nous occuper de la restauration. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous aider.

Cette période très particulière depuis plus d'un an, nécessite plus que jamais de motiver et de mobiliser les bénévoles.

Les journées européennes du patrimoine organisées les 18 et 19 septembre, seront enfin l'occasion de se retrouver. Les Baladins du Comté de Taillebourg sont heureux de pouvoir renouer avec ce qui leur est cher : l'histoire, le théâtre et le patrimoine, de pouvoir ressortir et revêtir ses costumes. A la rentrée nous espérons pouvoir également rependre les cours de théâtre pour les enfants dispensés par Annabelle PENIN.

Vous l'aurez compris, nous restons motivés, mobilisés et remplis d'espoir de pouvoir préparer à nouveau un spectacle. Malheureusement cela ne pourra pas se faire sans nouveaux bénévoles. Alors si comme nous vous aimez l'histoire, le théâtre et partager simplement de bons moments conviviaux... nous vous attendons. C'est maintenant que nous avons besoin de chacun de vous, public et bénévoles.



Les Baladins du
Comté de
Taillebourg

Despite the current difficult situation with its concurrent problems of organisation, the municipality decided to go ahead with its summer activities for its citizens. The first was the fireworks on July 15th, something that has become a standard event.

Then on August 6th, the 2nd of our summer concerts, "Jazz in Taillebourg", took place conforming with the national directives, to which approximately 120 people came clutching their "pass sanitaire". Obviously, we didn't have the same 300 people as in 2019, but the most important thing was to maintain the social links of our village.

We are also proud to announce the growing success of our camping car park. At the end of August, we reached 1100 night stops, which was more than the whole of 2020. The economic effect for Taillebourg isn't negligible, as the publicity for our shops has largely grown due to comments at the camping car park site.

In recompense for the wish to promote and maintain our village, the region of Nouvelle Aquitaine has chosen Taillebourg as a "site phare" (a flagship site)for the region for the approaching European Journées du Patrimoine, 2021.

Despite all these positive things, we have to deplore the daily incivilities, in particular the wild dumping of household rubbish. Complaints have been numerous and the visible effect distressing.



We would remind those who wish to know, that those in charge of collecting rubbish is the Communauté de Communes des Vals de Saintonge (ie not Taillebourg itself) of which the authority was re-elected with 80% (taking into account the 60% who abstained, who did not want change....)

Even if we are not accountable for the malfunctioning, we do have the possibility to question the way things are carried out and it is in this sense that I have asked citizens who complained of the smells and the overflow from the bins to write to the collecting site, to ask for, rather than small collecting sites, larger collecting sites further away – but not too far - from houses, for example the site at the Champ de Foire.

Unfortunately, most of the complaints we receive suggest, not removing the bins in their proximity, but rather putting them a little further away, in front of someone else.

Contact: Vals de Saintonge communauté (reception 05 46 33 24 , or 55 rue Michel Texier, BP50052, St Jean d'Angély cedex 14403

A few words concerning the requests, always numerous, for social aid, as well as the inconsistency of behaviour of certain beneficiaries of such aid with regard to the true cost of things and the value of money in general.

A recent claim solicited the canteen for meals at 1 euro within the framework of social pricing!

Mr Ganty vice president of Sivos,(Sydict intercommunal à vocation scolaire, ie the body concerned with schools) explains the project of this pricing:

"Following the request for social pricing in the canteens, madame the president explained that this measure is suggested by the delegation interministerial to prevent struggle against poverty. The pricing is calculated from family revenues. (QF)

Madame the president indicated that for the State, the average cost of a meal served in a school canteen is 7.50 euros. For our SIVOS it is actually 7.93 euros. The tariff for users is at 2.50 euros per meal, the rest of the cost is covered by SIVOS.

She made it clear that for families who pay the minimum, which is covered by the state, that would be 3 euros across a multi-year between SIVOS and the state, which engages to pay aid during 3 years, subject to the availability of legal aids of initial finances.

To put in place this new pricing, councillors must deliberate the different tranches of the canteen. For that it needs a minimum of 3 tranches up to 5 tranches.

For example pricing for tranches between 3 and 5, it needs one tranche less than 1 euro, one intermediary tranche and one tranche costing an average say of 7.50 euros;

After discussion on the number of tranches between 3 and 5, the thresholds wavering between one tranche and another, the cost representing the administration of following the QF of each family, the setting up of the convention of the state for 3 years and the maximum tariff of 7.50 euros which would pay certain families, the council decided to renounce putting this set up in place and stay with the tariffication in place."

2.50 euros is the cost of a meal itself (the food, not counting the cost of salaries, water, gas, electricity, insurance, security controls etc)

Let me give you another figure:

"32" for the school year 2020-2021. This is the number of clothing left on pegs in the school yard, which was noticed by the elected members of SIVOS when they visited concerning work to be carried out during the summer break.

Sincerely, beautiful autumn
in Taillebourg
The mayor



We were hoping, along with everyone else, that this bulletin would be the one to announce a return to normal life. But alas, no, not yet. Have patience.

This is a time when we have to make choices: a conflict of ideas, our freedom – we become divided over a virus and its derivatives which is damaging the whole world. True, the vaccines offered were rapidly made available, vaccines that have become obligatory for the 'pass sanitaire'. But how many people have to die before everyone accepts their responsibility? We have experienced world-wide epidemics, some extremely serious causing countless deaths, but that was another era when the epidemiologists – the first perhaps being Hippocrates – had neither the knowledge nor the expertise which has been accumulated over centuries.

We might be for or against vaccination, even though they have in effect become obligatory, but when lives of others are endangered, we need to ask serious questions. Why?

My choice doesn't only affect me! At the beginning of this pandemic, when the government started talking of vaccination, I was against it, I was not going to go along with it.

I need to explain something personal. In 1997, my son of five months had his vaccination against haemophilus influenza type B, the name of a bacteria that provokes meningitis purulent or inflammatory. Even after antibiotics, 1 in 10 cases can have serious consequences that are irreversible or even mortal. You can guess what happened– two days later he was rushed to A&E. The hospital diagnosed meningitis. How strange! We had one anxious week when he was between life and death, followed by a month's stay in hospital. Medical explorations were diverse, but the fact remained, he had become totally deaf in both ears.

Excuse me for telling you something so personal, but it was simply to explain why I had such strong reasons against vaccination.

However, the vaccination my son had concerned only him, the 'anti covid and its affinity' protects us from serious forms and above all diminishes the transmission of the virus, thus protecting those around us. It is particularly important for protecting all those that are considered 'fragile'. Nothing is divine, can these vaccines entrain long term effects? Our life and that of others is too short to have already lost our freedom. To live without masks, isn't that getting back to normal life, so dear to us all!

On another note, the fireworks were again a great success, we maintained the commune's evening of 'Jazz in Taillebourg' despite health restrictions, whether one was vaccinated, or tested – if not, a simple rule - Not allowed here! Segregation! An article and photo appears later in this bulletin.

Unfortunately the Baladins du Comte de Taillebourg had to cancel their concert due to lack of sufficient volunteers with the new regulations.

The 'Journées du Patrimoine' are approaching and, hopefully, will take place during the weekend of 18 September. (details later) Taillebourg has been chosen by our region of Nouvelle Aquitaine as a 'village phare' (a lighthouse village) which gives us a small grant, publicity and prestige. Numerous animations are planned. We shall do our best to make it an exciting weekend, full of activities.

M-C Cubillo

Despite the miserable weather and the need for the 'pass sanitaire', for volunteers as well as the public, we managed to go ahead with our evening 'Jazz in Taillebourg' – the second of such free events.

It took two days to prepare the site, plus the time passed in organisation beforehand, always shadowed by the worry about the incertitude of the weather affecting how many people might turn up.

This year we invited ORACASSE, a group on Charente-Maritime's list. This meant that our region of Nouvelle Aquitaine was willing to give us a grant of 50% towards the event, music plus the catering. The latter included the food truck 'O'Soleil' serving Thai food, Charente Maritime fare provided by the Baladins and the buvette was run by the fishing club, La Gaule Charentaise.

For once no rain was forecast. The gates opened at 19.30 with a guard for the evening as we are still under the 'vigi-pirate' scheme, and two council members to check the 'pass sanitaire'. The first group to arrive had come from Fouras!

In all about 120 people turned up. That is only one third of the public at our first concert, but considering all the conditions, weather and Covid, we were delighted to see so many, both from Taillebourg itself and elsewhere.

ORACASSE knew exactly how to please its audience with music from New Orleans and the West Indies. The food was such that titillated our tastebuds!

Let's hope for our third concert there will be fewer restrictions, and that we will have sunshine and the sky full of star later in the evening, so we can sit around a table or on the straw bales listening to more good music and maybe dancing!



Commissions, Syndicats

Commission Budget (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier Vice-Président: M. Ganty
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission du Personnel Communal (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier Vice-Président: M. Ganty
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission Appel d'Offre (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier Vice-Président: M. Ganty
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission CCAS, Banque Alimentaire

Président: M. Texier Vice-Présidente: Mme Cubillo
Elus: Mme Favréaux, M. Erable
Compétences Extérieures: Mme Besson, Mme Barjonnet, Mme Weill Dit Morey, M. Lambardin

Commission du Patrimoine

Président: M. Texier Vice-Président: M. Arroyo-Bishop
Elus: M. Erable, Mme Sarrazin, Mme Albert, Mme Broome, M. Flégéo
Compétences extérieures à titre facultatif: Mme Arroyo-Bishop, Mme Parfait, Mme Richaud, Mme Ganty, Mme Weill Dit Morey

Commission Tourisme

Président: M. Texier Vice-Président: Mme Albert
Elus: M. Arroyo-Bishop, Mme Broome, M. Flégéo, Mme Mathieu, Mme Sarrazin
Compétences extérieures à titre facultatif: 5 bénévoles

Commission Fêtes, Repas, Commémoration

Président: M. Texier Vice-Présidente: Mme Cubillo
Elus: M. Flégéo, M. Tavernier, Mme Albert, Mme Sarrazin, Mme Favréaux, M. Erable

Commission Associations, Culture, Jeunesse

Président: M. Texier Vice-Présidente: Mme Cubillo
Elus: Mme Mathieu, M. Flégéo, M. Tavernier
Compétences extérieures à titre facultatif: 3 bénévoles

Commission Bulletin Municipal et Site Internet

Président: M. Texier Vice-Présidente: Mme Cubillo
Elus: Mme Mathieu, Mme Albert, Mme Broome
Compétences extérieures à titre facultatif: M. Weill Dit Morey, Mme Texier

Commission Electorale

Mme Favréaux + 2 Membres(1 délégué désigné par le président du tribunal de grande instance et 1 délégué de l'administration désigné par l'état)

Commission CCID

Président: M. Texier
11 Membres (dont 6 suppléants)- Uniquement Personnes extérieures

<u>CDC Vals de Saintonge:</u> M. Texier	Suppléant: M. Ganty
<u>Syndicat de la Voirie:</u> M. Guillot	Suppléant: M. Texier
<u>SDEER:</u> M. Gallais	Suppléant: M. Texier
<u>EAU 17:</u> M. Texier	Suppléant: M. Guillot
<u>Délégué CNAS:</u> M. Ganty (élu)	Mme Rouet (agent)

SIVOS François Rabelais

Président: Mme Bernard Vice-président: M. Ganty
Délégués titulaires: M. Texier, M. Boizumault, M. Pertus, M. Covela-Rodriguez,
Délégués suppléants: Mmes Mathieu, Favréaux, Gervier, Chenu, Blieck, M. Gallais

SYMBA:

M. Guillot M. Texier

Renseignements Utiles

MAIRIE: 2 Place du Marché Tél: 05 46 91 71 20 Fax: 05 46 91 79 42

Mail: contact@taillebourg17.fr Site internet: <https://www.taillebourg17.fr/>

Ouverture public: Lundi 13h30 à 17h Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 12h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) 9h à 12h Permanence CCAS sur RV Lundi Après-Midi Jeudi Matin

ECOLE PRIMAIRE: Parc du Château Tél: 05 46 91 77 49 MATERNELLE: Tél: 05 46 91 80 94

RESTAURANT SCOLAIRE: Parc du Château Tél: 05 46 97 39 33

AGENCE POSTALE COMMUNALE: Place du Marché Tél: 05 46 98 40 02

Lundi 13h30 à 17h Mardi, Jeudi, Vendredi 8h45 à 12h30 Samedi 9h à 12h

CYCLAD: Tél: 05 46 07 16 66 Site internet: <https://www.cyclad.org/>

Collectes Ordures Ménagères: Les dépôts des ordures doivent se faire dans les différents points de collecte dispersés sur la commune

Déchèterie pour les encombrants: Rue du Château d'Eau, Jamette 17350 St Savinien

Fermée les jeudis, dimanche et les jours fériés

Du 1/10 au 15/03 Lundi, Mardi, Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h Mercredi 14h à 17h

Samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h

Du 16/03 au 30/09 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h

POMPIERS: 18

SAMU: 15

CENTRE ANTI-POISON: 05 56 96 40 80

GENDARMERIE: 17 St Jean d'Angély Tél: 05 46 32 04 27

Mail: cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Permanence dans la Salle du Conseil Municipal: 1^{er} et 3^{ème} Jeudi du mois 10h à 11h

CABINET D'INFIRMIERES: Mmes Beaurin Laëtitia, Loret Estelle

79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg Tél: 06 37 41 42 85 / 06 09 77 76 09

MAISON MEDICALE: sur rendez-vous Drs Vilain Julien et Seguin Laurent Tél: 05 46 91 72 65

Infirmière: Mme Marandet Annick Tél: 06 70 84 93 12

Ostéopathe: Mme Tissot-Bez Ninon Tél: 07 78 10 23 22

Diététicienne: Mme Benavent-Marco Béatrice Tél: 06 69 43 22 11

PHARMACIE: Mme Champion Tél: 05 46 91 71 35 Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h15 à 19h30

Samedi 9h à 12h30

Cafés Hôtels Restaurants, Commerçants, Artisans, Services

RESTAURANTS:

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers Tél: 05 46 91 81 40 Ouvert tous les jours sauf Lundi midi

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière Tél: 05 46 91 73 28 Ouvert de Pâques à fin Octobre de 10h à 2h du matin

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare Tél: 05 46 91 44 22 Ouvert tous les jours de 7h à 2h du matin sauf dimanche et jours fériés

Happy Nature L'Escale Quai de Taillebourg Petite Restauration Vente à emporter Petit café du matin Service-Sourire Compris Tél: 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68

CHAMBRES D'HOTES

Maison d'Aliénor 37 Rue Aliénor d'Aquitaine Tél: 06 62 37 76 73 / 06 70 46 79 15

Site internet: <https://www.maison-dalienor.com> Mail: maison.dalienor@hotmail.fr

GITES

Riverside Gites 6 Place St-Louis Tél: 07 88 54 15 75 Mail: riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière Tél: 06 11 49 33 15

COMMERCES:

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine Tél: 05 46 94 40 44

Ouvert du Mardi au Samedi 7h30 à 13h et 16h à 19h30 Le Dimanche 7h à 13h

Tabac-Presse-Souvenirs-Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg » 12 Rue Aliénor d'Aquitaine

Tél: 05 46 91 70 89 Ouvert du Lundi au Samedi 7h à 12h30 et 16h à 19h30

ARTISANS

Électricité-Bricolage Eric Marie Tél: 06 16 38 77 17 Mail: e.marie17350@outlook.fr

Happy Nature Apiculture Saveurs Naturelles à base de miel, de safran Tél: 05 46 91 81 15

Mail: contact@happynature.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de St Savinien Tél: 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11

Mail: taillebourgauto@orange.fr

Cafés Hôtels Restaurants, Commerçants, Artisans, Services

Artisan Peintre Bonnin Nicolas 2 Rue du Logis Tél: 06 03 94 76 65

Carrelage-Mosaïque L.C.M. 5 Rue des Chaumes Tél: 06 02 27 69 22

J-C Bat Jacky Clémenceau Entreprise du Bâtiment 6 Rue Maçons Ouest Tél: 06 80 83 19 86

Léon Le Nettoyeur, Travaux de nettoyage et ravalement 1 Rue de l'Eglise

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens / Guêpes / Chenilles Processionnaires / Protection - Enlèvement essaim d' abeilles Tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage elagage17.com Tél : 06 07 51 30 92

SERVICES

Communication Print et Digitale, Photographie, Edition Jean-François Weill Dit Morey

Tél: 09 72 31 46 61 Site: <https://www.pixel17.fr> Mail: contact@pixel17.fr

AJP Adèle ALBERT_Conseillère Immobilier Tél: 06 79 40 20 71

Mail : albert.saintes@ajp-immobilier.com

CAPIFRANCE, Françoise Roché,Conseillère Immobilier Tél: 06 08 32 38 69

Mail : francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privees.com Brigitte Marie Conseillère en immobilier Indépendante

Tél : 06 29 49 79 38 Mail: b.marie@proprietes-privees.com

